
De: ecoledubarreau@barreau.qc.ca
Envoyé: 18 décembre 2020 16:20
À:
Objet: Tenue de l'évaluation finale du mois de janvier 2021 à distance
Importance: Haute



Bonjour,

Comme vous le savez, le contexte de la pandémie liée à la COVID-19 continue d'évoluer et le gouvernement du Québec a récemment annoncé qu'il mettra sur pause l'ensemble des activités non essentielles pendant le temps des Fêtes. Ce deuxième confinement vise à limiter la propagation du virus et à atténuer la pression sur le système de santé et les hôpitaux de la province.

L'arrêté ministériel du 15 décembre 2020 stipule que le gouvernement préconise le télétravail et la tenue d'évènements à distance entre le 25 décembre 2020 et le 11 janvier 2021. Toutefois, l'arrêté numéro 2020-104 du ministre de la Santé et des Services sociaux permet la réunion d'un maximum de 250 personnes pour une activité organisée si elle est essentielle à la poursuite des activités d'un établissement d'enseignement, mais précise que la tenue d'activités à distance doit être privilégiée.

Évaluation finale du mois de janvier 2021

Lors de notre communication du 1er décembre dernier, nous vous avons fait part de la décision du Barreau de privilégier la tenue de l'évaluation finale en présentiel, les protocoles ayant été élaborés en partenariat avec la Santé publique du Québec.

Nous avons aussi mentionné que dans l'éventualité où l'évolution des consignes sanitaires empêcherait la tenue de l'évaluation en présentiel, l'École prévoyait maintenir les dates de l'évaluation et tenir celle-ci à distance. Nous vous avons indiqué que le cas échéant, l'évaluation ne serait pas faite sur la plateforme Cognitis en soi et que vous auriez plutôt à télécharger des documents, y consigner vos réponses et à déposer ces documents sur la plateforme en temps requis.

Ainsi, considérant l'évolution rapide de la situation et le stress lié à l'incertitude quant au mode de tenue de l'évaluation, nous désirions vous communiquer une position qui ne risquera pas d'être modifiée quelques jours avant l'évaluation. De plus, nous voulions atténuer au maximum les risques de contamination des étudiant.e.s à la COVID-19 lors des séances d'évaluation.

Nous vous confirmons donc que **l'évaluation finale se fera à distance par l'entremise de la plateforme Cognitis**, ce qui permettra de faciliter la réalisation de l'évaluation et de minimiser les risques technologiques potentiels. Soulignons qu'une firme externe indépendante (KPMG) a fait diverses vérifications pour s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme.

L'avis relatif à cette évaluation a par ailleurs été modifié en conséquence et a été publié sur la page [évaluation finale](#) du site web de l'École. Les informations pertinentes ainsi que les consignes pour compléter l'évaluation vous seront communiquées sous peu.

Nous mettrons également à votre disposition, sur le site web de l'École, les [réponses aux questions les plus fréquemment posées](#). Nous bonifierons cette page au fur et à mesure, le cas échéant.

De plus, dans la semaine du 11 janvier 2021, il vous sera possible de simuler le téléchargement et le dépôt des documents des jours 1 et 2 de l'évaluation, et ce, afin de vous familiariser avec les aspects techniques de la plateforme au regard de l'évaluation finale. Vous serez informé.e lorsque cela sera mis en place.

Précisons enfin qu'une ligne téléphonique dédiée sera mise à la disposition des étudiant.e.s qui auront des questions ou des préoccupations par rapport à l'évaluation à distance. Dans l'intervalle, nous vous invitons à communiquer avec nous par écrit à l'adresse questions.examen@barreau.qc.ca.

La situation que nous vivons présentement à l'échelle de la planète nous force à nous réinventer, à nous adapter et à trouver des solutions pour minimiser l'impact sur nos activités. Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension et de votre collaboration afin que cette évaluation finale, qui constitue la dernière étape de votre parcours scolaire avant le stage et l'accès à la profession, se déroule de la façon la plus optimale qui soit.

En terminant, permettez-nous de vous souhaiter un bon temps des Fêtes et une excellente journée!

Me Jocelyne Tremblay
Directrice de l'École du Barreau
18 décembre 2020